

LA RUE CORMONT ET LA PORTE DE LA CHARITÉ DE SAINT MARTIN

Le laboratoire Notre-Dame des docteurs BOSQUET et RIVES-LANGE, maison ancienne en brique et pierre, située 20 rue Cormont, à l'angle de la rue Victor Hugo, porte peu visible à hauteur d'étage l'indicatif gravé sur les deux faces :

CLOITRE NOTRE DAME (en 2 lignes)
et RUE ST DENIS

C'est l'immeuble numéroté 4923 au registre des Capitations de 1776 (Arch. Somme C 1114) habité à l'époque par le chanoine LOZÉE et sa sœur. Une pièce d'archives nous apprend qu'il fut construit en 1743 par le maçon du chapitre, Antoine BOURGEOIS, " au coin de la rue de Notre Dame et de la grande rue Saint Denis ", des précisions dont nous verrons plus loin la portée (Arch. Somme G 1431).



Le cloître ou les cloîtres

" Cloître Notre Dame " qu'est-ce à dire ? Quand on parle de cloître (en latin *claustrum*, *clausura*, clôture), on pense aux galeries couvertes disposées en carré autour d'un pré de gazon fleuri où les moines viennent prendre l'air et se délasser après les longues heures de l'office.

La définition vaut pour le cloître de la cathédrale, bâtiment annexe qui coiffait en large trapèze tout le chevet de l'édifice enserrant au milieu un petit cimetière. L'actuelle grille de clôture en trace les limites, avec comme point d'orgue la croix funéraire de pierre dessinée et placée en 1853 par VIOLLET-LE-DUC à l'endroit où ont été rassemblés les ossements dudit cimetière.

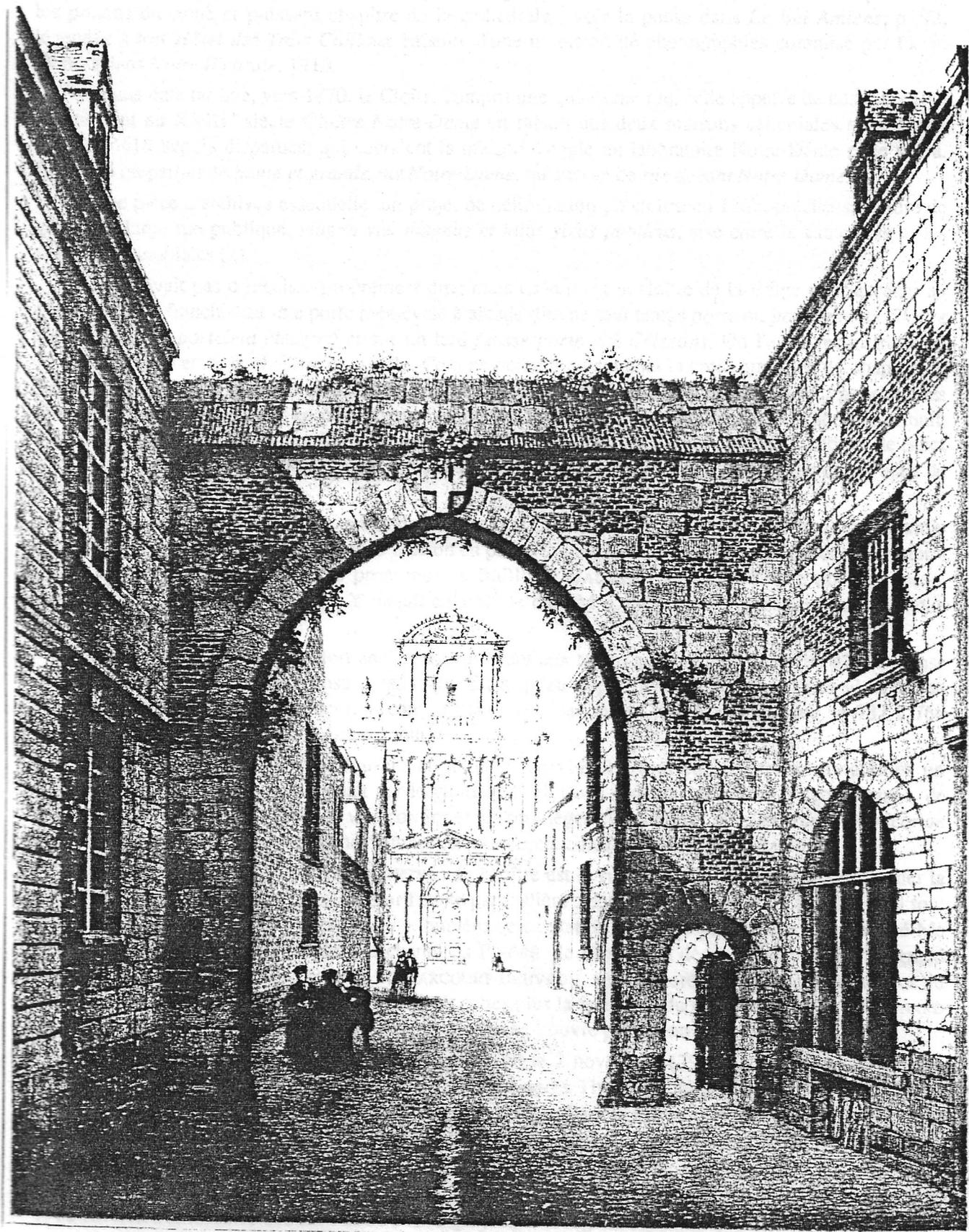
Connu jadis sous le nom de *Macabré* à cause d'une fresque de danse macabre peinte sur ses parois (d'où le surnom transmis à l'ancienne salle du chapitre baptisée chapelle des Machabées), on peut l'imaginer grâce aux dessins d'Aimé DUTHOIT en 1825 (*Vieil Amiens*) et de BENVIGNAT en 1827 (Musée de Lille). Comme il tombait de vétusté (Goze parle de ruines hideuses), il fut démoli au milieu du XIX^e siècle à l'exception de la première travée. Vestibule de la sacristie, il abrite depuis peu dans la partie reconstruite de façon originale par VIOLLET LE DUC les accroissements continus du Trésor.

Or ce cloître du Macabré, qui datait du XIV^e siècle reçoit dans les textes l'appellation de *claustrum capituli*, cloître du chapitre, et son mur d'enceinte *clausare murus*. Par là est soulignée la différence avec le cloître des chanoines, *claustrum canonicorum*, sis en face de l'autre côté de la rue Cormont, sujet propre de notre étude. M.ERLANDE-BRANDENBURG dans son livre essentiel : *La Cathédrale* (1989), emploie pour désigner ce dernier le terme mieux approprié d'*enclos canonical* dont il donne divers exemples avec plans.

Les quatre rues du Cloître

" Le cloître " d'Amiens se définissait donc comme un quartier préservé groupant les demeures particulières des chanoines en un quadrilatère innervé d'abord par trois rues étroites aux noms spécifiques : *cloître saint Nicolas* (actuelle rue Robert de Luzarches), *cloître de l'Horloge* (rue Porion) et *cloître de la Barge* ou *des Célestins* (rue du Cloître de la Barge) (1). Cette *Barge* (nom venant de *bargello*, prison) était l'immeuble très simple tout en brique, détruit vers 1975, dit la *Barge du chapitre* où

1. Calonne, *Histoire d'Amiens*, I, pl. V, p. 224 donne un plan du quartier des Cloîtres.



dessin d'Auguste JORON, montrant la porte ou portelette du cloître (*porta claustrii*) qui sépare le quartier canonial d'avec le centre ville ; à gauche la maison en pierre toujours existante, logis en 1776 du procureur BAILLET (Musée de Picardie, dessin daté 1828)

se trouvaient de toute ancienneté les vastes greniers (*granaria sive orrea*), l'administration temporelle et les prisons du riche et puissant chapitre de la cathédrale ; voir la photo dans *Le Bel Amiens*, p. 92, légendée à tort *Hôtel des Trois Cailloux* en suite d'une inversion de photographies commise par Pierre DUBOIS dans *Notre Picardie*, 1910.

A une date tardive, vers 1770, le Cloître comprit une quatrième rue, celle appelée de nos jours Rue Cormont et au XVIII^e siècle *Cloître Notre-Dame* en raison des deux maisons canoniales numérotées 4615 et 4616 depuis disparues, qui suivaient la maison d'angle du laboratoire Notre-Dame citée supra. Jusque là on parlait de *haute et grande rue Notre-Dame*, ou encore de *rue devant Notre-Dame*.

Une pièce d'archives essentielle, un projet de délimitation du cloître en 1366, précise sa nature de grande et large rue publique, *magna via, magnus et latus vicus publicus*, sise entre la cathédrale et les demeures canoniales (2).

Il n'y avait pas d'enceinte proprement dite, mais en suivant le cloître de la Barge pour accéder au centre ville on franchissait une porte médiévale à arcade dite de tout temps *porte* ou *portelette du Cloître* (*porta claustris, porteleta claustris*) et sur un tard *fausse porte des Célestins*. On l'avait reconstruite en 1177 par accord entre le chapitre et la ville. Comme pointait au sommet la croix armoriée du chapitre, la Révolution fit abattre en 1795 ce scandaleux "vestige de féodalité". On la fermait la nuit pour que les chanoines puissent s'en aller en paix chanter matines à la cathédrale, ce qui se faisait d'abord à minuit, ensuite à cinq heures du matin. Du côté sud, le Cloître bordait l'ancienne et vénérable abbaye de Saint Martin aux Jumeaux dévolue par Louis XIII aux Célestins et démolie en 1874 pour y élever le Palais de Justice.

En conserve le souvenir un précieux et excellent dessin d'Auguste JORON au Musée de Picardie (voir ci-contre) qui reproduit à gauche la maison en pierre toujours existante n° 7 (numéro de Capitation : 4630) où demeuraient en 1776 le procureur au Bailliage BAILLET (3) et en 1826 le docteur JOSSE, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Y naquit en 1908 le cher M. LENOIR, ancien directeur de la Banque bien connue Lenoir et Bernard.

L'historique du cloître est fort ancienne, remontant aux temps carolingiens lorsqu'en 875 la manse canoniale fut séparée de la manse épiscopale. C'est qu'au départ évêques et chanoines vivaient en commun selon la *Regula canonicorum* conçue pour Metz par saint Chrodegang, évêque de 732 à 766 (voir le livre cité supra d'Erlande-Brandenburg).

Désormais les chanoines vécurent en maison individuelle tout en conservant longtemps un réfectoire communautaire qui donnait sur le cloître de l'Horloge (*infra*). Une charte du roi HENRI I, de 1057, intitulée *De libertate claustris* vint confirmer les privilèges et franchises du *claustrum canonicorum* d'Amiens. Il comprenait une trentaine de maisons (*domus claustralis*) propriété du chapitre.

Assurément la partie la mieux conservée du Cloître est la rue Porion qu'on pourrait surnommer la rue des chanoines. Nous en ferons un jour l'étude particulière ; pour l'instant signalons au 13 l'Hôtel tout en pierre qui porte gravé en belles lettres le numéro de capitation : 4637, à présent étude de l'avoué Me LE ROY. Cette demeure habitée par les chanoines PINGRÉ de BUSSY, fut dès 1793 le refuge d'un grand personnage du royaume le duc François d'HARCOURT-BEUVRON, ancien maréchal des camps et armées du Roi, qui, âgé de soixante-six ans, infirme, n'avait certes plus la fringance du portrait peint par FRAGONARD en personnage de la Comédie italienne (tableau donné au Louvre par dation successorale).

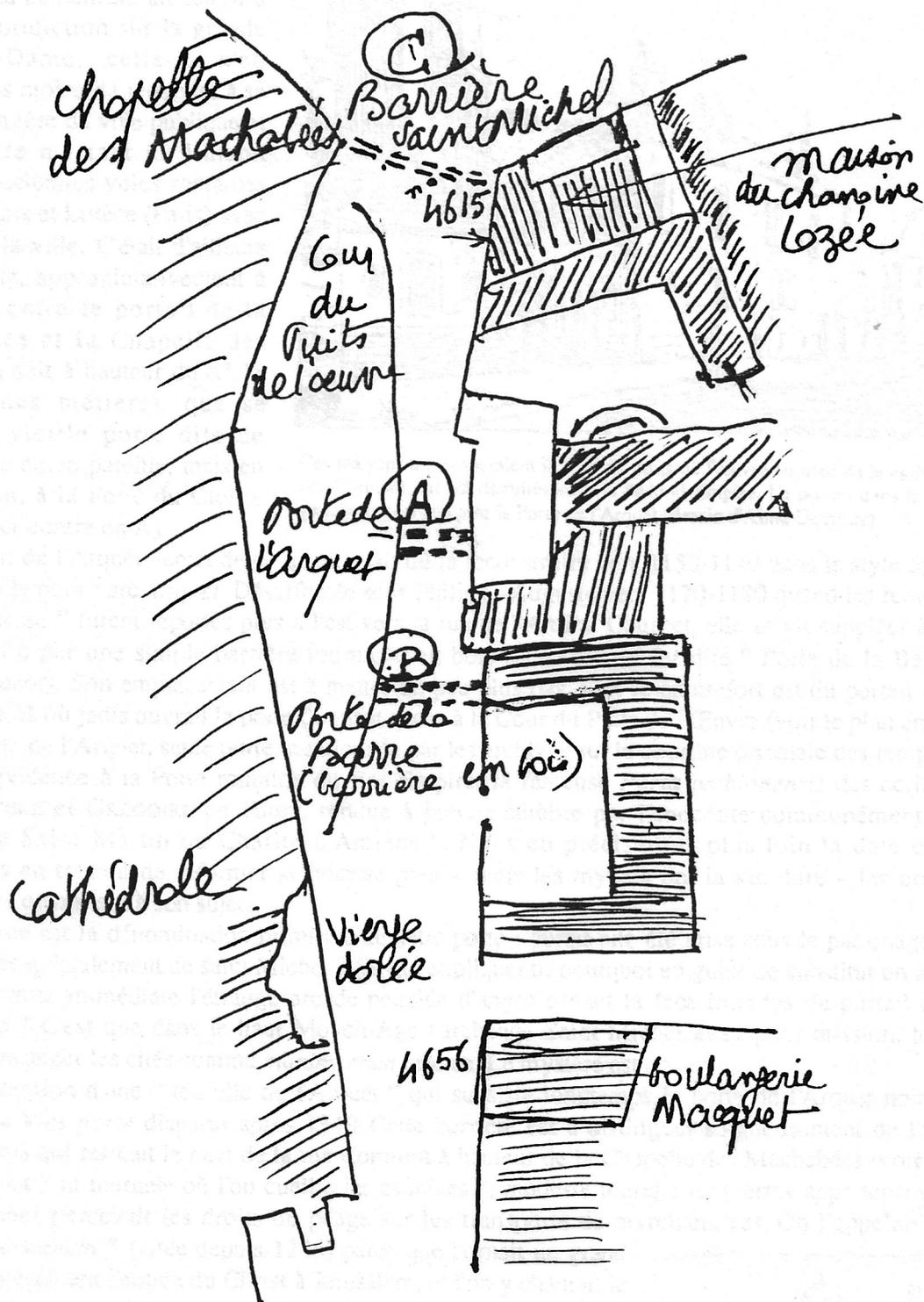
Lui et toute sa famille seront arrêtés brutalement le 2 novembre 1793 par Jacques PETIT, l'agent zélé du représentant du peuple André DUMONT. Libéré après Thermidor le duc d'HARCOURT mourra en 1797 à Amiens, rue des Trois Cailloux. La maison 13 rue Porion fut ensuite habitée par l'accusateur public, ami et défenseur de DUMONT, Jean-Baptiste DUVAL, ancêtre de la grande famille RAOUL-DUVAL, du Havre.

La demeure voisine, n° 11, jadis vaste réfectoire commun des chanoines, se vit affectée depuis 1770 environ à la maîtrise des enfants de chœur qui jusque là logeait dans la maison en vis à vis (4)

2. Arch. Somme G 653 (année 1366) ; G 1179 (année 1333) ; Arch. Municipales AA 8, f°28 v, 32 v, 49 et de façon générale *Gallia Christiana*, t. IX et Arch. Somme, *Cartulaire de Saint Martin aux Jumeaux*, II-H-4.

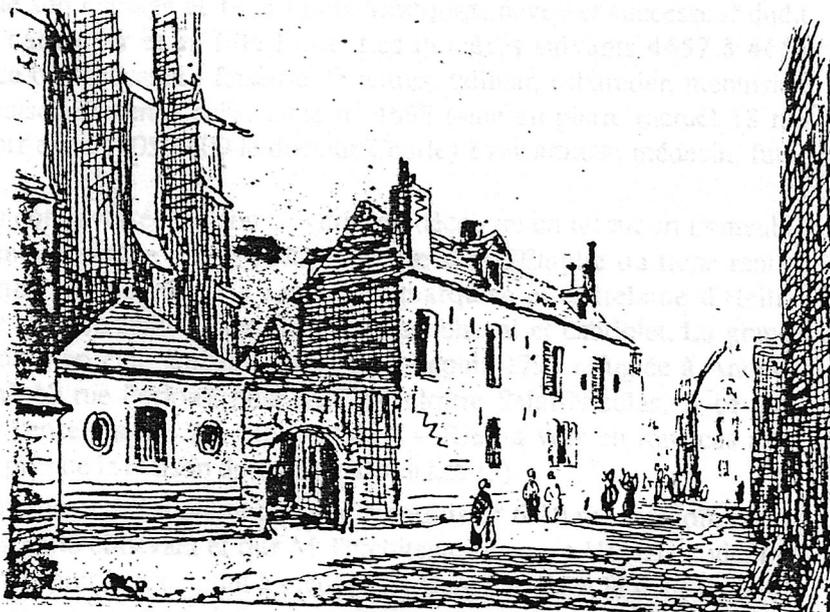
3. Le registre d'impôts de 1791 précise que " Baillet cy-devant procureur demeure fausse porte des Célestins ", celle-là même qui sera détruite en 1795.

4. Sur la maîtrise voir les souvenirs pittoresques du chanoine TIRON publiés par l'abbé GOSSELIN en 1863. Oh ! jeunesse turbulente de toujours ! A son sujet on observait : " dissipation, peu de religion dans les cérémonies, dégoût de l'étude, esprit de tumulte et de polissonnerie ". N'empêche que l'école de la maîtrise d'Amiens passait pour la meilleure de France, valant mieux que celle de Paris. Elle comptait une vingtaine d'élèves, dont le plus illustre : LESUEUR.



- A. Porte de l'Arquet, identifiée comme étant la *Porta ambianensis* de la Charité de saint Martin
- B. Barrière en bois dite porte de la Barre
- C. Barrière Saint-Michel

Pour en revenir à la rue Cormont, bien qu'au XIV^e siècle le chapitre de la cathédrale ait réussi à étendre sa juridiction sur la grande rue Notre-Dame, celle-ci n'en continuait pas moins de répondre à sa vocation première de voie publique et commerçante mettant en liaison directe les anciennes voies romaines de Lyon, Reims et Lutèce (Paris) avec le centre de la ville. C'était d'ailleurs dans cette rue, approximativement à mi-chemin entre le portail de la Vierge Dorée et la Chapelle des Catéchismes, soit à hauteur du n° 18 (Chambre des métiers), que se dressait la vieille porte dite de l'Arquet, sans doute pareille, mais en plus imposant, à la Porte du Cloître (voir le plan ci-contre en A).



Ces maisons qui entouraient la cour du puits de l'œuvre au pied de la cathédrale rue Cormont ont été détruites sous le Second Empire. Le portail dans la partie gauche situe à peu près la Porte de l'Arquet (dessin d'Aimé DUTHOTT)

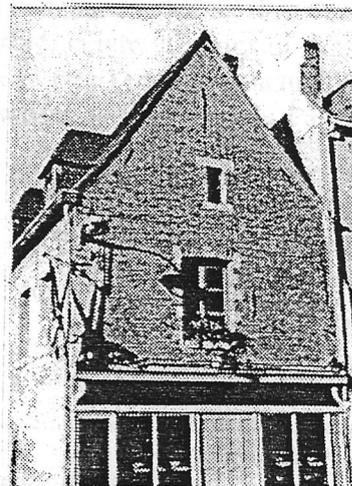
Le nom de l'Arquet venait de ce qu'on avait dû la reconstruire vers 1150-1170 dans le style ogival primitif, d'où le nom : arc, *arquet*. Désaffectée sous Philippe-Auguste vers 1170-1180 quand les remparts de la " forteresse " furent reportés plus à l'est vers la rue de l'Amiral Courbet, elle se vit suppléer à très courte distance par une simple barrière tournante en bois renforcée de fer dite " Porte de la Barre " (*portus de Barra*). Son emplacement est à mettre un peu plus bas, vers le contrefort est du portail de la Vierge Dorée, là où jadis ouvrait la porte donnant accès à la Cour du Puits de l'Œuvre (voir le plan en B).

La porte de l'Arquet, seule porte mentionnée par les archives sur la courtine orientale des remparts, succédait d'évidence à la Porte romaine du Bas Empire, la fameuse *Porta ambianensis* des écrits de Sulpice Sévère et Grégoire de Tours, rendue à jamais célèbre par l'anecdote communément dite " Charité de Saint Martin ou Charité d'Amiens ". Nous en préciserons plus loin la date et les circonstances en tentant de réformer si faire se peut – mais les mythes ont la vie dure – les erreurs traditionnelles commises à son sujet.

L'engime est la dénomination primitive de cette porte : aurait-elle été mise sous le patronage des saints anges et spécialement de saint Michel ? Ce qui expliquerait pourquoi en guise de substitut on aurait élevé à proximité immédiate l'étrange arcade peuplée d'anges ornant la face intrados du portail de la Vierge Dorée ? C'est que dans le haut Moyen-Age l'archange Saint Michel avait pour mission, tel un bouclier, de protéger les cités comme *munimentum* céleste. Le mystère est entier.

A l'exception d'une " tourelle de l'Arquet " qui subsista longtemps, la porte de l'Arquet nommée maintenant la *Viès porte* disparut après 1340. Cette barrière est à distinguer soigneusement de l'autre barrière en bois qui fermait le haut de la rue Cormont à hauteur de la Chapelle des Machabées (voir plan en C). Là était " la tourelle où l'on cueille les cauchies ", modeste tourelle en pierres appartenant à la ville où celle-ci percevait les droits de péage sur les transports de marchandises. On l'appelait " la tourelle de Jérusalem " (citée depuis 1236) parce que l'ornait un grand bas-relief représentant l'entrée du Christ à Jérusalem, et l'on y chantait le *Gloria Laus* aux processions solennelles. C'est près de cette tourelle que s'articulait, pivotant sur une estaque (poteau), la barrière dont on vient de parler dite " barre ou baille Saint Michel ", destinée à faciliter la perception des droits de cauchie.

Pour l'instant continuons de cheminer dans la rue Cormont et arrêtons-nous vis-à-vis de la Vierge Dorée, devant une simple maison de brique à haut pignon où se tient maintenant la boutique *Côme et Damien* de l'habile dessinateur Hubert SERGEANT. Malgré l'apparence ce n'est aucunement un logis canonial, mais bel et bien une boutique d'artisan, le n° 4656 du registre de capitation de 1776, pour nous le document fondamental joint au plan Grévin de 1815. Y vivaient en 1776 Charles



MACQUET boulanger ; en 1789, date de son mariage et 1805 Louis MACQUET, neveu et successeur dudit Charles ; en 1811 Louis MACQUET, cabaretier et sa fille Flore. Les numéros suivants 4657 à 4664 concernaient pareillement le commerce ou l'artisanat : faiseuse de lettres, tailleur, cabaretier, menuisier. Enfin à l'angle de la rue Porion la maison ancienne subsistante n° 4665 toute en pierre (actuel 18 rue Porion) logeait en 1776 l'épicier BENOIT et en 1805-1809 le docteur Charles LEMERCHIER, médecin, futur maire.

Non loin de là, peu avant la très controversée maison de verre, se découvre en retrait un immeuble à escalier de bois apparent : c'est la moitié arrière du n° 4670, demeure sous l'Empire du riche rentier Pierre-charles DELAHAYE qui un temps en 1805-1807 y logea l'ex-marquise et châtelaine d'Heilly, Adélaïde de CHOISEUL-GOUFFIER avec ses deux filles, cinq domestiques, cheval et cabriolet. La grande dame, venant de Constantinople où son mari était ambassadeur, vivait depuis 1793 réfugiée à Amiens, d'abord cloître de l'Horloge (actuel n° 12 rue Porion), puis en 1794 cloître Saint-Nicolas. A ce qu'il semble la maison 4670 portait jadis l'enseigne : " Au Singe assis " – Rien à voir en tout cas avec l'hôtellerie de l'Ange d'or sise en face près de la maison du docteur DOUILLET (5).

Reste à parler de la belle maison tout en belle pierre de taille autrefois n° 6-10 rue du cloître de la Barge en face du n° 7 dont nous avons parlé ci-devant et que M. l'architecte François VASSELLE vient de transplanter – heureuse réussite – pour devenir le restaurant à succès : La Dent Creuse et le Petit Bedon.

Or cette maison de la rue du cloître de la Barge, propriété en dernier lieu de l'huissier COCQUERELLE et sise à côté de l'ancienne Synagogue avait perdu son identité, si bien qu'on se demandait si elle datait du XVIII^e ou du XIX^e siècle. Tout indiquait pourtant le néoclassicisme tardif de l'époque Louis-Philippe (6). Et de fait il s'agit sans doute aucun de la demeure construite pour le chirurgien François DUBOIS (1796-1879) chevalier de la Légion d'Honneur, et son épouse Thais QUILLET († 1849), d'où les initiales emmêlées à moitié disparues : D – Q, qu'on voit entre les pilastres cannelés du milieu.

Elle remplaçait la pittoresque maison médiévale à pans de bois démolie précisément en 1849, mais qu'on peut restituer d'après un fidèle dessin de DUTHOIT dans *Le Vieil Amiens*. Y habitaient au XVIII^e siècle le chanoine écolâtre Pierre PINGRÉ de Fieffes et au XIX^e l'avoué Pierre-Louis QUILLET, futur beau-père du Docteur DUBOIS. Au cimetière de la Madeleine se voit dans l'allée centrale, côté gauche en allant vers la tombe de Jules Verne, le caveau de DUBOIS-QUILLET, sobre monument néoclassique.

La controverse sur le site de la Porte martinienne : rue Lesueur ou rue Cormont ?

Pour la rue Cormont venons au principal. Puisque s'y trouvait jadis la Porte de l'Arquet qui remplaça au XII^e siècle l'antique *Porta ambianensis*, lieu certifié de la *Charité de Saint Martin*, où et quand se déroula cet épisode au retentissement mondial, symbole de la Charité du Christ envers les pauvres ?

Jusqu'ici, sans plus poser de questions, on tenait pour assurée la tradition séculaire transmise par les religieux de Saint-Martin-aux-Jumeaux localisant dans leur monastère, donc à la jonction de la rue Lesueur et de la place d'Aguesseau, la porte historique où, rappelons-le, par un jour d'hiver glacial, le Martin de dix-huit ans, cavalier du corps d'élite de la garde impériale, trancha d'un coup d'épée sa belle chlamyde de laine blanche pour en recouvrir le mendiant transi de froid, qui la nuit suivante se révéla dans un songe être le Christ.

Revendiquant cette glorieuse histoire, nos religieux élevèrent vers le début du XVI^e siècle au chœur de leur église abbatiale devant le grand autel un petit piédestal en marbre, cuivre et verres de couleur avec groupes sculptés en fonte de laiton, dit *Pas de Saint-Martin*, censé être l'endroit ponctuel de la Charité, ainsi que l'attestaient les inscriptions en lettres gothiques transcrites au mur nord du Palais de Justice :

*Sainct Martin chy divisa sen mantel
en l'an trois chens, adioustez trente sept.*

Les Célestins maintinrent le Pas au devant du maître autel de leur nouvelle église rebâtie en 1726 (voir le dessin d'Auguste JORON au Musée de Picardie).

5. *Le Nouvel Amiens* de CULOT et BREITMAN, 1989, reproduit, p. 415, une photo ancienne montrant la façade de la maison à l'escalier de bois situé en arrière.

6. Le fronton triangulaire du sommet a été ajouté par l'architecte des Bâtiments de France SAINGEORGIE.

Réaffirmée par les études les plus récentes (*L'Amiens romain* et *Le Bel Amiens* dans sa 2ème édition de 1987, pp. 13 & 53), cette thèse faisait figure d'évidence. Or grande fut notre surprise lorsque après quelque flottement, faisant l'historique du Palais de Justice d'Amiens par retour aux sources (ce qui nous a révélé le rôle essentiel d'HITTORFF dans la construction de ce Temple de la Justice qui se voulait le contrepoint de la cathédrale) nous nous sommes aperçu que décidément il fallait abandonner la rue Lesueur et la date 337 au regard des diverses chartes concernant l'abbaye antérieure de Saint Martin aux Jumeaux.

C'est qu'en effet les moines du Moyen-Age pour valoriser la gloire de leur couvent ont interprété au sens littéral la phrase-clé : "*ecclesia S. Martini quæ sita est in porta ambianensi*". Un contresens intéressé leur a fait traduire *in porta* par "*dans la porte*", alors que l'expression, inconnue de la langue classique selon l'abbé BOUVIER, correspond au "*Saint Martin à la Porte*" qu'on rencontrera plus tard. En vérité *in porta* signifie : près de la porte, dans sa proximité immédiate, son pourtour et son aire. On dira de même pour l'église opposée située dans l'axe de la rue Notre Dame : *Saint Firmin à la Porte*.

C'est le sens obvie du texte décisif, la charte de fondation du prieuré-abbaye par l'évêque Guy de Ponthieu en 1073, occasion idéale de rappeler son illustre origine liée au souvenir direct du geste de Martin comme il se fit par exemple au Saint Martin des Champs parisien (*Gallia Christiana*, t. IX).

Dans ce texte limpide comme eau de roche, que lit-on ? L'évêque a réédifié magnifiquement l'église carolingienne préexistante "située dans cette partie de la ville où le Seigneur Jésus-Christ sous l'apparence d'un pauvre a reçu de Martin catéchumène la moitié de sa chlamyde – "*ecclesia Domini Martini in ea parte nostra urbis sita, in qua...*"

Pars, autrement dit quartier de ville (voir Cicéron, *Contre Verrès*, 5-98 à propos de Syracuse) désigne en l'espèce le quartier du groupe épiscopal où un sermon peu connu sur *l'Invention du Corps de Saint Firmin le Martyr* du IX-X^e siècle parle de deux temples jumeaux (*gemina templa*) construits en honneur l'un de la Vierge Marie, l'autre de St Martin confesseur avec rappel du manteau partagé, tous deux étant situés dans la cité d'Amiens *infra murum*. C'est la chapelle carolingienne bâtie à l'abri des remparts que Guy de PONTHEU va restaurer en 1073 (Bib. mun. Amiens, ms 46 f^o142).

En 1131 l'évêque GARIN reprend *intra muros* en y joignant le terme *locus* significatif d'un espace plus restreint, que bien sûr par un habile coup de pouce les moines entendront au sens le plus strict jusqu'à confusion avec la porte elle-même. L'idée en soi est invraisemblable puisqu'elle supposerait la suppression de l'une des portes essentielles de la cité au regard d'une dévotion restée en fait très secondaire.

En 1145 d'ailleurs l'évêque THIERRY réunit *pars* et *locus*, preuve de leur redondance, et donne en primeur à l'abbaye sa locution populaire : *ecclesia sancti Martini que dicitur in gemellos*. Ceci est une allusion, non pas aux jumeaux romains de la Louve, mais à la constellation zodiacale des Gémeaux appliquée aux églises jumelles de Saint Nicolas au Cloître et Saint Martin qu'on sait toutes deux situées en parallèle butant contre le mur du *castrum*. Aussi dit-on toujours *infra murum, intra muros*, jamais *infra portam*.

L'expression Saint Martin à la Porte peut du reste s'éclairer par les apostrophes que les Prophètes adressaient aux juges de Jérusalem : *Vous qui repoussez le pauvre à la porte* (Amos 5, 7, 14, 15), ce que n'a pas fait le saint. Dans l'antiquité le peuple s'assemblait sur les places aménagées au dehors des portes des villes (cf. la gravure des 100 Florins par REMBRANDT).

Il est à observer qu'en ces années reculées la Porte martinienne – seule du quartier – continuait de centrer la circulation publique comme point d'aboutissement de la *Via Solemnis* menant de Rome-Lyon à Boulogne-sur-Mer et en Angleterre. Vers cette porte confluaient en axe vertébral le réseau des grandes rues médiévales dites au sens plein du mot : *grande rue Saint Denis, grande rue hors la Porte Saint Michel* irriguant le mystérieux *burgus* carolingien du Riquebourg, *grande rue Notre Dame* (que nous avons vue qualifiée de *magnus vicus publicus*), *grande rue Saint Martin* (au Bourg), etc. tandis que la rue Lesueur ancien *decumanus 4* s'était vue au Bas Empire barrer par le *Castrum*.

A cet égard il est un autre argument de taille car frappant les regards : l'infléchissement en fin de course de la rue Victor Hugo (ex rue Saint Denis) qui pourtant aux premiers siècles de l'Amiens gallo-romain traversait en ligne droite les futurs emplacements du Palais de Justice et de la Cathédrale pour rejoindre l'axe rectiligne de la rue Saint Leu (ex Chaussée au Blé).

Et voilà que maintenant à l'approche de la chapelle des Machabées elle se met en oblique comme si, contournant l'obstacle du nouveau *Castrum*, elle voulait rejoindre l'entrée de la rue Cormont là où s'élevait la Porte de l'Arquet. Et ceci remonterait au IV^e siècle d'après les fouilles de M. VASSELLE

analysant une série de tombes de cette époque alignées le long de la rue Victor Hugo face au Palais de Justice.

Quant à l'oratoire du VI^e siècle, mémorial martinien desservi par des religieuses (*puellæ*), que Grégoire de Tours dans son *Historia Francorum* situe " *in porta ambianensi in qua vir beatus pauperum...* " (la porte où le bienheureux vêtait le pauvre), le contexte rural (vol de ruches, rivière de Somme fermée la nuit par des chaînes), implique une localisation dans le *suburbium* en dehors et à proximité de l'enceinte. Ici le *in porta*, traduit à la porte, ne peut que signifier un proche *au dehors de la porte*, puisque évidemment un oratoire de religieuses ne peut s'installer dans la porte elle-même gardée par des militaires. Sa position normale serait l'actuelle place Saint-Michel à l'orée du Riquebourg et près de la primitive Cathédrale (7).

La datation : 334 sous Constantin ou 354 sous Constance

Reste le problème de date : 334 sous l'empereur Constantin le Grand ou 354 sous son fils Constance II, selon qu'on se place dans le cadre d'une chronologie longue ou courte de la vie de Saint Martin. On retiendra que la tradition locale, telle que consignée dans le cerge pastoral de 1677 à la Cathédrale, assignait à la Charité l'année 357 (Arch. Somme G. 3025).

L'événement historiquement daté de la vie de Martin est le *donativum* de Worms offert en 356 par Julien encore César à ses légions dans la campagne contre les Alamans. Martin, âgé de vingt ans, brûlait d'ardeur mystique depuis l'apparition du Christ à Amiens deux ans auparavant, suivie aussitôt du baptême sans doute dans le baptistère de la proche Cathédrale. Selon les normes de l'ascétisme il aurait dû renoncer immédiatement à la carrière des armes, ce qu'il différa toutefois de faire pendant deux ans afin de complaire à son ami et supérieur le tribun. Les deux ans écoulés, maximum pour un chrétien enthousiaste de la trempe de Martin, celui-ci refuse le *donativum* devant le front des troupes en lançant comme le javelot de la foi le défi superbe : " *Je suis le chevalier du Christ. Il ne m'est pas permis de combattre. Ego miles Christi sum, Pugnare mihi non licet* " Il convient donc de mettre la Charité deux ans avant le *donativum*, soit à l'hiver 353-354, Martin ayant dix-huit ans, ce qui concorde avec les données sûres de la *Vita Martini* de Sulpice Sévère : Martin encore dans l'adolescence a servi dans la cavalerie de la garde palatine d'abord sous l'Empereur Constance, puis sous le César Julien (le futur Julien l'Apostat), couronné César en 355. On observera que dans ces conditions la Charité se place juste après le court règne de MAGNENCE, autoproclamé empereur des Gaules en 350 et mort en 354, ce MAGNENCE qui venait de se rallier officiellement au Christ comme en témoignent les belles monnaies de bronze au chrisme frappées à Amiens sous le signe AMB (*Ambianum*), que connaissent tous les numismates vu leur abondance. Ainsi Martin pouvait-il enraciner sa foi dans une communauté en plein essor sous la houlette de l'évêque EULOGE, successeur de Firmin le Martyr avec pour foyer la première cathédrale sise, pense-t-on maintenant, *intra muros* à l'endroit actuel.

On peut supposer que Martin venait de faire ses dévotions à Saint Acheul au tombeau du martyr et descendait à cheval la rue Saint Fuscien pour rentrer en ville. C'est alors que vint à sa rencontre (*obvium habet*) le pauvre implorant la pitié aux abords de la porte.

Jacques FOUCART

Note annexe

Pour le détail de l'argumentation et le rappel des sources, nous renvoyons à nos études parues dans diverses revues (*Bulletin des Antiquaires de Picardie*, 1986, pp. 283-304 ; 1988, pp. 68-72 ; 1989, pp. 194-200. *Annales du CRDP*, 1977, *Cahiers Archéologiques de Picardie* 1980, *Courrier Picard* du 25 novembre 1986, *Le Nouvel Amiens* 1988.)

Il est significatif que notre article de 1989, envoyé pour avis à M. le Professeur en Sorbonne FONTAINE auteur d'une biographie martinienne sommet d'érudition où il maintenait la date de 334 en supposant vingt-deux ans de service militaire, durée pour nous dénuée de vraisemblance dans le climat d'exaltation mystique de Martin, n'a pas reçu de réponse. Quant à la mort de Martin, évêque de Tours dans sa 81^{ème} année, avancée par Grégoire de Tours, peut-être par extrapolation d'un texte symbolique des *Dialogues* de Sulpice-Sévère sur Martin " *septuagenarius* ", elle paraît avoir plutôt valeur de catéchèse que d'histoire. Martin est bien mort en 397, mais âgé d'environ 61-62 ans.

7. Eric BALANDRA nous signale le cas similaire de l'église Saint-Michel à Orléans placée au dehors et tout près du *castrum*, avec cimetière adjacent.